

<p style="text-align: center;">Les contes de MAUHARGAT Chapitre 8 : « Quand le solex utilise le dirigeable »</p>
--

« Un cop era » (Il était une fois) une communauté de « Bienheureux » qui organise chaque année une compétition internationale de bicyclettes à moteur (les « Solex ») qui attire jusqu'à 5000 spectateurs.

Un drame fécondant une réussite :

C'est une bande de copains « Bienheureux » qui introduit dans la vie communale la pratique du solex de compétition.

Or survient un événement totalement imprévisible.

Après une course-poursuite encore inexpliquée, l'un d'eux est abattu par un gendarme inexpérimenté au cœur même de la cité des « Bienheureux ».

La gendarmerie est aussitôt assiégée par ses amis tout au long d'une veillée funèbre aux chandelles, frappé du doubleau sceau de la colère froide et de la douleur de l'incompréhension.

La presse nationale ne manque de s'emparer du drame pour le disséquer en première page et rendre compte de l'enquête diligentée.

Au sortir de cette secousse tellurique, la période de deuil achevée, le groupe de copains initial décide de se ressaisir pour honorer la mémoire de leur camarade : ils décident d'organiser une course de « solex » officielle dans la cité des « Bienheureux ».

Ils s'organisent en association, élargissent leur recrutement et louent un pré en bordure de Garonne dont le sol s'avérera particulièrement adapté à ce type d'épreuve, mettant à profit les digues pour loger en tribune les spectateurs.

Le succès est au rendez-vous dès la première édition, ne serait ce que par réflexe de solidarité largement partagé.

L'acquisition controversée du terrain :

Quelques années plus tard, le propriétaire souhaite vendre le terrain concerné et l'association se porte acquéreur puisque le prix ne peut être qu'abordable : en effet l'emprise des 7 ha est située en zone inondable donc inconstructible.

Averti du projet, le maire des « Bienheureux » conseille un achat par la Commune qui garantit la pérennité d'une maîtrise publique du terrain.

Présentant son initiative au Conseil Municipal, il enregistre le scepticisme de plusieurs de ses membres.

La pratique du « solex » a-t-elle un contenu pédagogique, comme l'école de musique ? Les coureurs engagés sont rémunérés, en contradiction avec le bénévolat associatif, etc...

Pour tenter de vaincre cette tiédeur, le maire propose une rencontre avec les responsables de l'association dont le fameux détenteur du « casque à crête de pointes », son emblème de coureur.

La transparence est complète : complexité d'une organisation qui mobilise plus de cent bénévoles, entretien toute l'année de l'anneau de course, budget de la manifestation gravitant autour de 100 000 €, équilibre financier assuré par le bien manger et le bien boire, en plus des entrées payantes.

Le maire précise que la Commune n'intervient qu'au titre de l'exonération de la taxe sur les spectacles, outre la mise à disposition du personnel technique municipal.

Impressionnés par l'ampleur de la responsabilité mise en jeu, les conseillers adoptent à la majorité l'acquisition, non sans que les sceptiques n'obtiennent l'imposition à l'association d'un loyer annuel.

Le dirigeable met les pendules à l'heure

Encore quelques années plus tard, la cité des « Bienheureux » est touchée par la grâce européenne de la construction du « Dirigeable D380 » : une darse de réception des convois de transport des composantes de l'illustre aéronef est dégagée sur la rive opposée du fleuve, juste en vis-à-vis du terrain de compétition.

Or, la fatuité des ingénieurs grassement diplômés n'a d'égale que leur crasse ignorance du comportement particulier de « dame Garonne ».

En effet, à chaque marée, la rencontre des eaux douces et des eaux salées provoque le blocage des sédiments en suspension, baptisé par les « Garonnais avertis pour une vallée épicurienne et solidaire » de « bouchon vaseux ».

Or ledit bouchon ne cesse de remonter lentement jusqu'à atteindre à ce moment la cité des « Bienheureux ». Les explications vont bon train : multiplication des pompes pour l'irrigation, chenalisation du cours du fleuve, implantation d'une centrale nucléaire 100 km en amont, etc...

Conséquence, la darse s'envase inexorablement et l'ingénieur servant la Garonne ne connaît pas d'autre solution que l'aspiration de l'indésirable dépôt, à la manière de la « Marie-Salope » du port métropolitain.

Il demande humblement au maire d'accepter l'étalement de la vase insolente sur les quatre hectares disponibles aux côtés des trois hectares de la piste. Il garantit une restitution après remblaiement à l'identique de l'état initial.

Le maire reçoit l'aval du Conseil Municipal pour satisfaire la requête. Soulagé, l'ingénieur demande le coût de la transaction. Le maire des « Bienheureux » sans trop réfléchir, annonce du tac au tac le montant du prix d'acquisition des sept hectares .

Une semaine après, le chèque de « Dirigeable D380 » est déposé à la mairie. Autrement dit, l'achat de l'emprise contenant l'anneau de compétition des « solex » a été solvabilisé par la générosité forcée d'un dirigeable dérouté par les malices de la Garonne.

Les « despitous » du Conseil Municipal n'avaient plus qu'à ravalier leur brouet de rétentions.

« Et cric et crac, moun conte es acabat »

PS : Toute ressemblance avec des personnes, des faits et des lieux existants ou ayant existé, est tout à fait fortuite, bien entendu.